

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

30 octobre 2020

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	09
Représentés	02
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

L'an deux mille vingt, le trente octobre, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, Mme Evelyne GIPOULON, Mme Justine BOSSERT

Pouvoirs : M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND, M. Frédéric DUPLÉIX a donné pouvoir à Mme Justine BOSSERT

Excusés :

Absents :

Date de convocation : 26 octobre 2020

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : DETR 2021 – Travaux de voirie rurale

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux sur les voies rurales suivant :

- Chemin de Sannegrand : 9 700.00 €HT
- Chemin de Chez Barrat à Mandonneix : 2 506.50 €HT
- Chemin des Margnes : 1 437.10 €HT
- Chemin de la fontaine : 10 207.50 €HT

Le Maire propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2021. Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet d'un montant total HT de 23 851.10 €
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) des communes de moins de 2 000 habitants au taux de 40%.
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Chemin de Sannegrand	9 700.00 €	
Chemin de Chez Barrat à Mandonneix	2 506.50 €	
Chemin des Margnes	1 437.10 €	
Chemin de la Fontaine	10 207.50 €	
DETR – 40 %		9 540.44 €
Autofinancement – 60 %		14 310.66 €
Total	23 851.10 €	23 851.10 €

- **Approuve** son inscription au budget en section d'investissement
- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces à intervenir